

Article 1 - but

La coupe genevoise de cyclisme est gérée par l'Union Vélocipédique Genevoise et a pour objectif la promotion du cyclisme auprès des jeunes. Elle se déroule sur différentes manches organisées durant l'année.

Renseignements complémentaires : Jean-Marc Fortis, fortisjm@gmail.com, tel. 078.739.87.34

Article 2 - manches

Les courses suivantes sont prises en compte pour le classement final.

- 1. Prix du Sprinter Club Lignon samedi 25 avril
- 2. La Classique Genevoise dimanche 21 juin
- 3. IAM Champex Challenge dimanche 16 août
- 4. Le défi Boscardin samedi 19 septembre
- 5. Prix Bernard Vifian samedi 26 septembre

Article 3 - catégories et développement

La coupe s'adresse aux filles et garçons de 9 à 14 ans.

Les catégories et développement maximum autorisé sont les suivants :

U11 Fille (2010-2011) - 5.66 m	U11 Garçon (2009-2010) - 5.66 m
U13 Fille (2008-2009) - 5.66 m	U13 Garçon (2007-2008) - 5.66 m
U15 Fille (2006-2007) + U17 Fille 1 ^{ère} année (2005) - 6.10 m	U15 Garçon (2005-2006) - 6.10 m

Article 4 - inscription

Les inscriptions aux courses se font auprès de l'organisateur de la manche.

L'inscription est gratuite.

Article 5 - classement

Un classement final sera établi en fonction des points accumulés lors des différentes manches.

Pour figurer au classement, les cyclistes devront obligatoirement participer à trois manches.

En cas d'ex aequo au classement provisoire ou final, le classement de la dernière manche est déterminant.

Les points sont attribués selon le tableau de répartition :

1 ^{er} 100 points	2 ^{ème} 95 points	3 ^{ème} 90 points	4 ^{ème} 85 points	5 ^{ème} 80 points
6 ^{ème} 75 points	7 ^{ème} 70 points	8 ^{ème} 65 points	9 ^{ème} 60 points	10 ^{ème} 55 points
11 ^{ème} 50 points	12 ^{ème} 45 points	13 ^{ème} 40 points	14 ^{ème} 35 points	15 ^{ème} 30 points
16 ^{ème} 25 points	17 ^{ème} 20 points	18 ^{ème} 15 points	19 ^{ème} 10 points	20 ^{ème} 5 points
Dès le 21 ^{ème} et pour tous les partants 1 point				

Article 6 - planche de prix

Podium pour les trois première/ers de chaque catégorie à chaque manche.

Prix souvenir pour chaque cycliste figurant au classement général final sera remis lors du Prix Bernard Vifian.

Les vainqueurs du classement général seront invités et recevront leur prix lors des 4 jours de Genève sur piste en novembre.

Article 7 - sécurité

Matériel autorisé : Vélos de course, VTT et Vélo de ville.

Le port du casque cycliste à coque rigide est obligatoire.

Les coureurs devront se soumettre au règlement de l'organisateur, aux ordres des commissaires, des signaleurs et aux règles de la circulation.

Les suiveurs/accompagnateurs sont strictement interdits sur le parcours (même à vélo).

Article 8 - responsabilité

Les participants sont individuellement responsables de leur couverture d'assurance personnelle. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'accident et en cas d'atteintes à la santé dues à un surmenage lors de la compétition. Les coureurs ne sont pas assurés par les organisateurs.

Chaque cycliste participant au championnat accepte le présent règlement.